



# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

LIGUE CVL - SAISON 2021/2022

*Un examen plus proche du terrain !*



# RÈGLEMENT DE L'EXAMEN

Candidature

Inscription

Passage et réussite de l'Examen

Jurys et responsable de l'Examen

Échéancier

# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## LA CANDIDATURE À L'EXAMEN

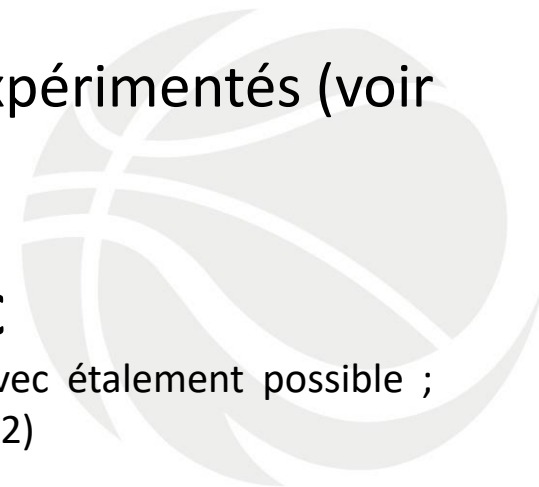
Le **choix des candidats** est **établi par la Ligue** en lien avec les Comités Départementaux.

- Peuvent être **candidats** :
  - Les candidats **proposés par les CD**,
  - Les candidats **libres**,
  - Les **jeunes potentiels détectés** par la LR,
  - Les **anciens arbitres, joueurs et entraîneurs** expérimentés (voir allègements de formation)



**Coût de la formation : 120€**

(à régler par le stagiaire ou son club avec étalement possible ; dispositions financières LCVLBB 2021/2022)



# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## L'INSCRIPTION À L'EXAMEN

Pour que sa candidature à l'EAR puisse être acceptée, le/la candidat(e) devra :

- **Être licencié(e)** auprès de la FFBB au moment de l'inscription et de l'examen,
- Etre **en règle** avec les **exigences médicales** fédérales,
- Faire partie du groupe d'arbitres stagiaires régionaux,
- Avoir **confirmé son inscription** à l'examen sur la **plateforme de e-learning,**
- **Officier régulièrement** sur des rencontres de **niveau départemental et/ou UNSS-FFSU**
- S'engager à participer aux stages pratiques (sauf les pour les candidats repassant des épreuves non validées)
- Répondre avec assiduité aux exigences de formation à distance ,
- Etre disponible pour officier régulièrement comme arbitre stagiaire régional dans les championnats Régionaux (les candidats arbitrent régulièrement en tant que stagiaires pour se préparer à l'examen).

# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## PASSAGE & RÉUSSITE À L'EXAMEN

**C'EST  
NOUVEAU!**

Le **passage des épreuves** est **possible sur 2 saisons** :

- Option 1 : soit le/la **candidat(e) choisit** de se préparer et passer ses épreuves **sur deux ans**.
- Option 2 : soit, à la **suite d'une non-validation** d'épreuve(s), le candidat peut **repasser** cette ou ces **épreuve(s)** lors de la **saison N+1**

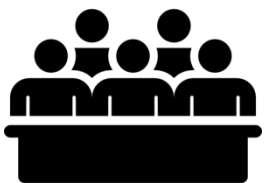
Si pas de validation (à l'initial ou au rattrapage) à l'issue de la saison N+1 → pas admis à l'EAR et remis à disposition du CD.

- Les **candidats** ayant **validé toutes les épreuves** sont **admis à l'EAR**, ils intégreront alors le groupe des arbitres régionaux.
- **L'évaluation de l'arbitrage** (épreuve 6) se fait en **fin de saison** **après validation de la dernière session de formation pratique**.
- Les candidats n'ayant pas validé l'examen et ne souhaitant pas repasser les épreuves manquantes redeviennent arbitres départementaux la saison suivante.

# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## JURYS ET RESPONSABLE DE L'EAR

Les **jurys** sont désignés par la Ligue. Ils doivent avoir une bonne connaissance de l'examen et toutes les compétences requises pour évaluer les épreuves sur lesquelles ils sont désignés.



Chaque jury rend les décisions qui lui incombent en toute souveraineté. Ses **délibérations** sont **strictement confidentielles**. Le jury a une compétence collégiale et ses décisions le sont également. Aucune modification ne peut être apportée sur les procès-verbaux après la délibération du jury. En cas d'erreur ou de litige, seul le procès-verbal de délibération du jury fait foi.



L'ensemble des formations, des évaluations ainsi que les résultats finaux devront être **transmis au responsable régional** de l'examen, pour le 15 juin de l'année en cours.

Le **responsable coordinateur de formation et des épreuves** de l'examen est le **CTO** de la Ligue. Toute correspondance liée à l'Examen Arbitre Régional doit lui être adressée.

# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## ÉCHÉANCIER DE L'EXAMEN

### Fonctionnement pour la saison 2021/2022 :

- Inscriptions : du 15/12/21 au 15/01/22
- E-learning : du 20/01 au 30/04/22
- 1<sup>ère</sup> période de formation pratique : 23/01 et 06/02 (9h/12h) + 1 journée le 20/02 (9h/12h-13h30/16h30)
- 2<sup>ème</sup> période de formation pratique : stage les 26 et 27/03/2022

*(passage des épreuves 1 et 2 fin de stage)*

- Évaluation E6 :
    - J10R RM3 (03/04/2022)
- Rattrapage : J11R RF2 (01/05/2022)*



Les candidats de la session 2019/2020 dont l'épreuve pratique reste à passer seront vus sur les J9 et J10 de RM3



# CONTENUS & ÉPREUVES

Contenus de la formation

Les épreuves de l'EAR

Notation des épreuves



# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## LES CONTENUS DE LA FORMATION

- **Formation pratique (25h) :**
  - **Gestion du match et des acteurs & Communication** (4h de terrain + 3h de vidéo),
  - **Travail technique** (jeu + règles ; 12h de terrain)
  - **Mécanique + Techniques Individuelles d'Arbitrage** (6h de terrain)



- **Formation e-learning (10h) :**
  - **Règlement de jeu** (4h de cours + vidéo)
  - **Administratif** (2h de cours)
  - **Entraînement au jugement** (4h de vidéo)

# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## LES ÉPREUVES

- Épreuves théoriques en présentiel:

- E1 : **Oral Gestion** de rencontre et communication (10 min)
- E2 : **Oral Code de jeu** (10 min)



E-LEARNING



Durée de  
l'épreuve =  
durée du quiz

- Épreuves théoriques en e-learning

- E3 : **Test théorique** et vidéo
- E4 : **Connaissances en Administratif**
- E5 : **Jugement des actions techniques**

Passage des épreuves entre le 1<sup>er</sup> et le 15/06/2022

- Épreuve pratique

- E6 : **Arbitrage** et techniques individuelles d'arbitrage (*rencontre RM3/RF2*)




# EXAMEN ARBITRE RÉGIONAL

## NOTATION DES ÉPREUVES

- Notation des épreuves :

- E1 & E2 → 8 points sur la forme + 12 points sur le fond
- E3 → 10 questions écrites + 10 questions vidéos
- E4 → 10 questions (2 pts par question)
- E5 → 20 questions sous forme de clips

Épreuves 1 à 5 :  
VALIDÉE si note  
≥ 14/20

FICHE D'OBSERVATION POUR L'EXAMEN ARBITRE REGIONAL		
	Arbitre observé :	Championnat :
	Observateur :	Catégorie :
	Date :	Lieu :
	1er arbitre :	Poule :
	2ème arbitre :	1 QT
	Equipe A :	2 QT
Equipe B :	3 QT	
	4 QT	
	Prolongations	
	Score final :	
<small>L'observateur doit renseigner l'entête, l'ensemble des appréciations, ses commentaires annexes et le bloc blanc contenant ses points positifs et axes de progression. Attention : Toutes les cases en gris doivent être renseignées !</small>		
A/ ATTITUDE et ADMINISTRATION		****
B/ GESTION des ACTEURS / CONTRÔLE de la RENCONTRE		****
C/ JUGEMENT des CONTACTS et REPARATION des FAUTES		****
D/ JUGEMENT et REPARATION des VIOLATIONS		****
E/ JUGEMENT et GESTION des COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS		****
F/ COMMUNICATION (ANNONCES, GESTUELLE, RELATION TABLE DE MARQUE, COUP DE SIFFLET, ...)		****
G/ PLACEMENTS / DEPLACEMENTS (AKIAT) par rapport au JEU		****
H/ TRAVAIL A DEUX : RESPECT DES ZONES et GESTION DES AIDES, FONCTIONNEMENT DU BINOME		****
I / COHERENCE et TONALITE		****

-E6 → 9 items évalués comme suit :

- Acquis,
- En cours d'acquisition
- Non-acquis

Épreuve validée si nombre d'ACQUIS et EN COURS D'ACQUISITION > à 6/9

Si le/la candidat(e) ne satisfait pas à l'épreuve arbitrage, un rattrapage doit être organisé pour le/la revoir sur une autre rencontre (match, tournoi, ...) après une phase d'accompagnement avec des arbitres expérimentés, ou après du coaching en tournoi (ex : TIC, ...).



## ÉQUIPE RÉGIONALE DES OFFICIELS CVL - DÉCEMBRE 2021

Contact : [rpelletier@centrevaldeloirebasketball.org](mailto:rpelletier@centrevaldeloirebasketball.org)

Photos : LCVLBB / Shad'O

*Propriété de la LCVLBB - Toute modification de ce document est INTERDITE !*



Suivez l'arbitrage sur notre page Facebook  
**Referee World Centre-Val de Loire**



**ESPACE BASKET - Allée Sadi Carnot 45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60

Mail : [secretariat@centrevaldeloirebasketball.org](mailto:secretariat@centrevaldeloirebasketball.org)

[www.centrevaldeloirebasketball.org](http://www.centrevaldeloirebasketball.org)

